

LÉVIS INFOS



Nouveau Tableau Numérique Interactif à l'Ecole des Sources



Le nouveau tableau Interactif a été installé le 27 avril, en classe de CE2, dans le cadre du dispositif départemental «Ecole numérique rurale». 3 classes sur 4 du primaire sont désormais équipées.

Dimanche 13 juin 2010 Lévis à l'intervillage du Mesnil - de 10h30 à 16h30

«L'intervillage» verra les communes de Dampierre, de Lévis Saint Nom et du Mesnil s'affronter sans pitié dans des jeux dignes de la fameuse émission «intervilles». Cette journée festive est organisée dans le cadre des «8 Heures du Mesnil». (suite page assos)

Marché des Essarts, deux rotations du minibus

Une deuxième rotation du minibus vers le marché des Essarts est mise en place le mardi matin. Les tests faits en mars ont montré que cela répondait à un réel besoin. Les horaires sont identiques à ceux du vendredi (voir sur le site Internet)

Projet de Charte PNR Enquête publique

Venez donner votre avis sur l'avenir du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Une enquête publique relative à la révision de la charte du Parc se déroulera du 3 mai au 7 juin 2010 inclus. (suite page 2)

Madame, Monsieur,

A l'heure où le volcan islandais et la crise financière grecque soulignent la fragilité de notre économie moderne, nous ne pouvons que nous réinterroger sur le développement de nos sociétés, sur la place de l'homme dans son environnement. Le développement durable vise précisément à faire en sorte que nos sociétés évoluent vers un mode de développement conjuguant au mieux efficacité économique, sociale et environnementale.

A l'échelle de notre village, faire du développement durable le fil conducteur de notre action, a été l'occasion de réaffirmer trois grandes priorités lors du vote du budget :

- garantir durablement l'excellente santé financière de notre commune par une gestion saine, reposant sur une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement, la sollicitation systématique des subventions publiques pour les travaux d'investissement, le maintien d'un endettement nul et la maîtrise des impôts,
- entretenir régulièrement nos routes, bâtiments et espaces publics, et valoriser notre patrimoine bâti et naturel (travaux de voirie, travaux d'économie d'énergie, enfouissements de réseaux, restauration de la mairie, réhabilitation de la salle des fêtes),
- défendre et adapter nos services publics pour mieux répondre à vos besoins (création d'un préau et d'une nouvelle classe maternelle, instauration d'une deuxième rotation du minibus vers le marché des Essarts pour nos personnes âgées).

A l'échelle du Parc Naturel Régional, la future charte, élaborée en concertation avec la commune, garantira elle aussi un mode de développement équilibré, respectueux de la nature et préservant un cadre de vie remarquable. Actuellement en phase d'enquête publique, vous pouvez la consulter en mairie et donner votre avis au commissaire enquêteur jusqu'au 7 juin.

Votre Maire
Anne GRIGNON

La lévissienne du mois : Véronique Muesser, lauréate du Mercure d'Or 2010* pour sa boutique QuinThéSens (Maison de thés, cafés et cacao) à Chevreuse.



- Le 25 janvier dernier, vous avez reçu un Mercure d'Or, qu'est ce que cette distinction signifie pour vous ?

D'abord, cette récompense, je l'ai dédié à ma famille puis à ma clientèle car avant tout QuinThéSens est un projet de vie autour de ma passion, le thé. Monter un commerce a des implications familiales très fortes et il est primordial d'être soutenu et c'est mon cas !

Ce Mercure est un beau cadeau mais aussi une pression supplémentaire qui m'encourage à faire plus encore. Il récompense la qualité du travail effectué depuis 4 ans sur le plan financier et de l'innovation et ma volonté d'animation de la vie du quartier où je suis installée. Pour moi, avoir une boutique c'est aussi créer du lien social en étant ouvert à tous par différents services rendus.

- Vous avez ouvert votre première boutique QuinThéSens à Chevreuse en 2006, quel a été votre parcours avant cette aventure ?

J'ai d'abord été enseignante en français, puis j'ai travaillé au sein d'un groupe dans le marketing. Ces métiers m'accompagnent toujours quand j'anime des ateliers ou quand j'accueille des jeunes en apprentissage.

Un licenciement économique a été l'élément déclencheur : je me suis dit que le moment était venu. C'était un projet que j'avais de longue date. L'univers du thé est ma passion depuis mes 14 ans. (suite en page 2)

Chiffres du mois

Après le classement de 4009 mètres de chemins ruraux en voies communales, la longueur des voies communales est désormais de 18 295 mètres et celle des chemins ruraux de 9 188 mètres.

Les chantiers en cours

La mairie



Les travaux de réfection des façades de la mairie sont achevés.

Ces travaux conduits en partenariat avec le PNR (sollicité au titre de conseil architectural approfondi), ont été menés dans un souci de valorisation du patrimoine communal et d'économie d'énergie.



L'école

Les travaux se déroulent conformément au planning fixé. Ils portent sur la création :

- d'un nouveau bâtiment à l'école maternelle,
- d'un préau à l'école élémentaire (sur un local remblayé),
- d'une liaison assurant l'accessibilité pour personnes à mobilité réduite de l'école élémentaire,
- d'une liaison assurant l'accessibilité pour personne à mobilité réduite entre les deux écoles élémentaire et primaire,
- d'un WC mixte handicapé.

La belle saison arrive, c'est l'occasion de rappeler quelques règles essentielles aux bonnes relations de voisinage.

Réglementation des feux

Tout brûlage de déchets végétaux est interdit du 1er juin au 15 septembre (arrêté municipal du 10 Mars 2003).

Réglementation sur le bruit

Les travaux de rénovation jardinage et bricolage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage sont interdits les dimanches et jours fériés et autorisés les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 et les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h (arrêté municipal du 2 juillet 2009).

Texte complet des arrêtés sur le site de la commune www.levis-saint-nom.fr
Rubrique la mairie - action municipale

Véronique Muesser (suite)

Mes parents étaient de grands amateurs de thé et au cours de mon adolescence mes différentes quêtes m'ont amené naturellement vers l'univers du thé.

Ma collection de théières a débuté aussi à cette époque : parents et amis qui voyageaient m'en rapportaient de leurs déplacements.

- Créer un magasin, est-ce facile ?

J'ai été très prudente dans ma démarche. D'abord, j'ai commencé avec un bail précaire de 2 ans puis j'ai acquis les murs de la boutique. J'ai transformé une réserve adjacente en salon de thé, avec l'aide financière du Parc naturel de la Haute Vallée de Chevreuse.

Il faut avoir une idée très précise de ce que l'on veut faire, un dossier solide et toujours être innovant.

Au final, en 4 ans, j'ai créé 2 entités dont une association « Le palais d'Epicure » en partenariat avec Florence Verda du Magasin Nicolas de Chevreuse. Nous proposons des dégustations sous forme d'atelier avec des thèmes qui tournent autour de nos produits, j'organise aussi des rencontres culturelles.

- Concernant vos produits, quelles sont vos exigences de sélection ?

Je sélectionne mes thés en toute indépendance et c'est très important pour moi. Je choisis toujours des grandes feuilles de qualités supérieures avec le plus de traçabilité possible issus du commerce équitable de préférence mais aussi du bio. Pas d'arôme de synthèse ni d'huile essentielle. Je conserve

mes thés dans des boîtes en bambou que j'ai fait réaliser au Vietnam. Voilà pour le côté technique. Ensuite, il y a le relationnel, l'échange que j'ai avec ma clientèle et le conseil.

- Vous avez des projets ?

L'avenir immédiat est de pérenniser notre seconde boutique ouverte en février dernier à Montfort L'Amaury. Et puis continuer à travailler, innover. Oeuvrer pour que QuinThéSens soit toujours un lieu de convivialité et d'échanges.

Heureuse d'habiter Lévis depuis 20 ans, j'ai été honorée d'animer un atelier sur le thé lors de la fête de l'automne, je souhaite vivement renouveler cette expérience ainsi que proposer une animation à l'école des Sources. J'invite les lévissiens à me rendre visite à Chevreuse pour découvrir l'univers du thé ou à se rendre sur notre site <http://www.quinthesens.fr> pour s'abonner à la « news letter » mensuelle.

QuinThéSens à Chevreuse : 16, place des Halles - tel : 01 30 47 38 06

QuinThéSens à Montfort l'Amaury : 49 rue de Paris - tel : 01 34 86 70 66

**décerné par le jury national du 35ème challenge du commerce et des services et organisé par l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie.*



Venez donner votre avis sur l'avenir du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse



Une enquête publique relative à la révision de la charte du Parc se déroulera du 3 mai au 7 juin 2010 inclus.

Pour rappel, le Conseil régional d'Île-de-France a décidé, en juin 2007, la mise en révision de la charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

La révision porte sur un périmètre étendu de 21 à 62 communes des Yvelines et de l'Essonne. L'ensemble des mairies des 62 communes du périmètre de révision, les 7 communautés de communes et d'agglomérations concernées, les Conseils généraux des Yvelines et de l'Essonne et au Conseil régional d'Île-de-France sont associés à cette enquête.

La charte, véritable projet pour le territoire sur la période 2011-2023, a été élaborée par l'équipe du Parc et par l'ensemble des partenaires au cours de trois années de concertation et d'études. Elle est composée d'un rapport et d'un plan de Parc.

Du 3 mai 2010 au 7 juin 2010 inclus, la charte sera consultable en mairie de Lévis Saint Nom, afin de vous donner la possibilité d'exprimer votre avis sur le projet.

Vous pourrez rencontrer un commissaire enquêteur à l'une des permanences organisées notamment dans les communes suivantes :
Les Essarts-le-Roi, samedi 22 mai 2010, de 9h à 11h30
Rambouillet, samedi 29 mai 2010, de 9h à 12h
Chevreuse, mercredi 2 juin 2010, de 14h à 17h

Pour les autres lieux de permanence, reportez-vous aux informations données sur le site du PNR.

Pour en savoir plus et consulter le projet de charte en ligne : <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr>

Classes de mer à PIPRIAC

Les classes de CP - CE1 - CE2 - CM1 en classe de mer à Pipriac du 12 au 16 avril

Les classes de CP - CE1 - CE2 - CM1, accompagnées de leurs enseignantes, Mesdames Chenal, Thorin,



Lavergne et de parents qui se sont portés volontaires pour apporter un soutien, sont allés à Piriac du 12 au 16 Avril.

Baucoup d'activités étaient proposées à cette occasion. Tout le monde a été ravi. Enfants et enseignants gardent tous un très bon souvenir de ce séjour.

Cette sortie d'un coût total de 22.925 € a bénéficié de participations financières de la Récré et de la commune. Ces participations se sont élevées à 4.320€ pour la Récré, soit 60€ par enfant et 90€ pour le second enfant, et 7.632€ soit 106€ par enfant pour la commune.



Les Petits Câlines

Ouverture du Centre été 2010

Le centre sera ouvert du lundi 5 au vendredi 23 juillet puis du lundi 23 août au mercredi 1er septembre, de 7h45 à 19h. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mai inclus.

Ouverture du Centre pour la rentrée 2010/2011

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 juin.

Les carnets et fiches d'inscription sont disponibles en mairie ou à l'accueil du Centre de Loisirs : 8, route d'Yvette.

Renseignements auprès de Caroline Rlimbault, directrice 01.34.61.88.12, 06.32.54.85.02

159 crapauds sauvés par les enfants Record battu !

Les enfants de 6 à 10 ans ont ramassé, mercredi 24 mars 2010, 159 crapauds en bordure de l'étang ! Encadrés par Jocelyne

Lallement de l'association AMICALE et Elena Maussion, animatrice du PNR, ils ont appris la vie des crapauds en forêt et les dangers encourus lors de leur période de reproduction. La barrière en plastique apposée le long de la route évite aux batraciens de traverser et de se faire écraser. Les crapauds mâles, très petits, s'accrochent aux femelles près de 2 fois plus grosses qu'eux, pour aller pondre dans l'étang. Les enfants ont pu attraper les crapauds dans les divers seaux parsemés le

long du chemin. Ils ont délicatement détaché les mâles supplémentaires sur la femelle car elle se noie si elle en porte plus d'un !

Jocelyne et Elena ont ensuite traversé la route avec les seaux remplis de crapauds pour les lâcher dans l'étang.

Les enfants ont beaucoup apprécié cette sortie : l'an dernier, il faisait trop froid, nous n'en avions vu aucun, et Jocelyne leur a dit qu'il n'y avait jamais eu autant de batraciens ramassés le même jour.

Résumé des réunions du conseil municipal

Conseil municipal du 30 mars 2010

Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse

Le PNR est autorisé à poursuivre sur le territoire communal les travaux d'entretien des rivières conformément aux engagements de sa charte.

Classement des chemins ruraux en voies communales

Plusieurs chemins de Lévis ont été classés en chemins communaux (voir rubrique « vie locale »).

Mutation des biens immobiliers

Il est institué un contrôle de conformité des installations d'assainissement, en cas de vente d'un bien immobilier desservi par un réseau d'assainissement collectif, à la charge du vendeur.

Dématérialisations des procédures

Le conseil décide d'adhérer au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures de passation des marchés, de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et

de dématérialisation de la comptabilité publique, pour la période 2011-2014 et en approuve la convention constitutive.

Approbation du compte de gestion 2009 - Commune

Le compte de gestion, préparé par le receveur municipal pour l'exercice 2009 étant en harmonie avec le compte administratif, est approuvé.

Approbation du compte administratif 2009 - Commune

Le résultat du compte administratif, soit un excédent de 548 181,11 €, est approuvé, la section de fonctionnement présentant un excédent de 673 412,14 € et la section d'investissement un solde négatif de 125 231,03 €.

Affectation du résultat 2009

Le conseil a décidé d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement 2009 au financement du déficit d'investissement de l'exercice 2009 soit 125 231,03 € qui est repris en section d'investissement du budget primitif 2010, et d'affecter le reste de l'excédent de fonctionnement 2009 à la section de fonctionnement soit 548

181,11 € du budget primitif 2010.

Approbation du compte de gestion 2009 - Assainissement

Le compte de gestion de l'exercice 2009 du budget assainissement est approuvé.

Approbation du compte administratif 2009 - Assainissement

Il présente un excédent d'exploitation de 114 302,75 € et un solde positif en investissement de 200 512,94 € soit un résultat de 314 815,69 €. Le compte administratif est approuvé.

Budget assainissement – affectation du résultat

Il est décidé d'affecter la totalité de l'excédent d'exploitation 2009, soit 114 302,75 €, à la section d'exploitation du budget primitif assainissement 2010 et de reporter l'excédent d'investissement 2009, soit 200 512,94 €, à la section d'investissement du budget primitif assainissement 2010.

Subventions aux associations

La dotation globale de participation communale est proposée à budget constant

(augmentation de 1% environ). Elles sont adoptées conformément aux propositions de la Commission Finances.

Taxes directes locales

Les taux des trois taxes directes locales et le taux relais pour le calcul des impositions 2010 à la cotisation foncière des entreprises ont été approuvés par le Conseil.

Budget primitif 2010 - Commune

Le budget est adopté

Assainissement – budget primitif 2010

Le budget est adopté

Questions diverses

La commission scolaire présente, après concertation, un projet de réutilisation d'une salle de classe de l'école des Sources en raison des besoins croissants liés à l'activité du centre de loisirs et garderie.

Les membres du Conseil font un point sur les opérations de logements rue de la Gripière.

Agenda

Mai

Jeudi 20 : sortie de printemps à Gisors (Jeunes d'Autrefois)

Vendredi 28 : 20h30, sketches de Sacha Guitry par la Comédie Lévisienne, salle Polyvalente (F2L).

Samedi 29 : 20h30, de Sacha Guitry par la Comédie Lévisienne, salle Polyvalente (F2L)

Dimanche 30 : 15h, de Sacha Guitry par la Comédie Lévisienne, salle Polyvalente (F2L)

Samedi 29 : Vente de fleurs, Lycée Horticole de Notre Dame de la Roche

Juin

Samedi 5 : Café littéraire, salle polyvalente (Un Village pour Y Vivre)

Mardi 8 : 20h45, au Foyer Rural d'Aufargis, route des Vaux de Cernay, sketches de Sacha Guitry (F2L)

Jeudi 10 : Journée de printemps au Haras du Pin (CCAS)

Vendredi 11 : Sortie distillerie du Grand Marnier à Neauphle et château de Groussay à Montfort (Amicale)

Samedi 12 : Route des Orgues (EOL)

Samedi 12 : Le voyage dans la lune, opéra d'Offenbach par le Petit Atelier-20h30 - salle Polyvalente (F2L). Un opéra joué sur scène par la troupe d'art lyrique : «le Petit Atelier».

Dimanche 13 : Audition piano et guitare, salle polyvalente (F2L). Audition des élèves de piano et guitare de l'association. Pour tous les amateurs de musique.

Dimanche 13 : Intervallages du Mesnil avec la participation de Lévis Saint Nom (Comité des Fêtes)

Jeudi 17 : Loto (Jeunes d'Autrefois)

Dimanche 20 : Les « Duos » de F2L, salle polyvalente (F2L). Spectacle de danse jazz et musique (piano et/ou guitare) par les élèves de l'association.

Samedi 26 : Fête de l'Ecole d'Yvette (La Récré)

dimanche 27 : Finales tournoi interne (Tennis Club)

Juillet

Mercredi 13 : Fête nationale

Etat civil

Naissances

Kira Peltier-Piera le 30/03/2010

Mariages

Carole Gammernann et Emmanuel Thommeret, le 10/04/2010

Elise Dellaca-Minot et Mathieu Perot, le 15/05/2010



Photocopie de la pièce d'identité : Danger !

Alors que l'on compte un minimum de 200 000 personnes victimes d'usurpation d'identité en France, il est de plus en plus demandé la fourniture d'une photocopie de la carte d'identité, sans véritable raison.

Nous vous conseillons de rester vigilants lors de vos démarches. Quelques exemples

Déchèteries du SITREVA

Le SITREVA vous demande, pour l'attribution d'une carte d'accès personnalisée, de déposer les photocopies d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF, ...) et de votre pièce d'identité auprès de l'agent d'accueil.

Sachez que la simple présentation de la carte d'identité suffit (confirmé le 15/04 par un courrier après démarche de notre Antenne Locale). Eviter également de déposer la copie d'une facture d'EDF car il est indiqué sur celle-ci la référence de votre connexion au réseau de distribution. Cette référence et votre signature suffisent à n'importe quel distributeur d'électricité de vous commuter sur leur réseau et vous présenter un contrat à la place d'EDF. Il est alors trop tard pour revenir au contrat d'origine. Tout autre justificatif peut faire l'affaire.

Banques et Organismes financiers

Afin de lutter contre le blanchiment d'argent, l'EUROPE a promulgué des directives imposant aux organismes financiers et aux professionnels comme les caisses de retraite ou les agents immobiliers des obligations de vigilance et de déclaration de tout mouvement d'argent suspect. Ces directives ont été transposées en droit français par une série d'ordonnances.

Ainsi, avant d'entrer en relation d'affaires avec leur client ou de l'assister dans la préparation ou la réalisation d'une transaction, ces organismes se doivent d'identifier leur client et, le cas échéant les bénéficiaires, sur présentation de

tout document écrit probant, lorsqu'elles soupçonnent que l'opération pourrait participer au blanchiment des capitaux ou au financement du terrorisme.

Par dérogation, lorsque le risque de blanchiment des capitaux ou de financement du terrorisme paraît faible, il peut être procédé uniquement à la vérification de l'identité du client et, le cas échéant, du bénéficiaire effectif.

Banques de dépôts

Les banques demandent la fourniture de photocopies (une attestation de domicile et carte d'identité) afin de mettre à jour leurs dossiers « clients ». La Fédération Bancaire Française (FBF) affirme que cette procédure est légale selon l'ordonnance du 30/01/2009 et menace de clore le compte d'un client qui refuserait de se soumettre à cette mise à jour.

Dans ce cas, il vous faut vous déplacer au guichet de votre banque, y déposer une photocopie d'une attestation de domicile (donc facture autre qu'EDF-GDF) et montrer votre carte d'identité afin que l'employé(e) puisse avoir la confirmation de votre identité.

Si la banque exige une photocopie, elle doit vous communiquer les informations obligatoires imposées par la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978, à savoir :

- Le N° d'enregistrement délivré par le CNIL pour l'opération en cours ;
 - Le nom du responsable chargé de la gestion de ce document ;
 - Les destinataires auxquels les données sont communiquées
 - La finalité du traitement des informations ;
 - Le caractère obligatoire ou facultatif des réponses et les conséquences éventuelles d'un défaut de réponse
 - La durée de rétention de ce document ;
- Par contre, comme au Crédit Agricole Ile de France, si la banque vous demande votre C. I. afin de la scanner dans votre fichier personnel présent dans leur réseau informatique interne, les risques d'utilisation frauduleuse sont quasiment nuls et vous pouvez accepter.

Le coin du jardinier



Après un hiver particulièrement long et froid, les mois qui viennent apportent le renouveau du jardin. Les fleurs printanières sont prêtes à éclore et les premiers rayons de soleil réchauffent la terre. C'est alors le moment de mettre un peu d'ordre dans le jardin par divers petits travaux tels que du nettoyage et la préparation des sols pour les plantations ou les semis.

Vous aurez aussi à tailler les différents arbustes comme les buddléas, rosiers, glycines, chèvre-feuilles ou hortensias. On pourra encore planter des arbres à feuilles caduques si l'on n'intervient pas trop tard, des conifères et également planter des rosiers à racines nues.

Il s'agira également de semer en place les pavots, coquelicots, nigelles de Damas dès que le sol se réchauffe ou de planter les vivaces comme les hémérocals, crocosmias, glaïeuls et lys.

Pour les dahlias, attendre début avril (début de floraison des lilas)
Disposer les pensées dans les jardinières ou les plates-bandes. Les plus mignonnes sont probablement les variétés à petites fleurs.

Diviser les vivaces en sélectionnant celles qui sont en bonne santé et les mettre dans des sols neufs.

Vous pouvez faire aussi la même chose si vos perces-neiges sont devenues trop serrées en fin de floraison. Cette division permet d'aérer les touffes, de multiplier les plantes et éventuellement de faire plaisir à vos amis ou vos voisins.

Il faudra préparer les surfaces qui vont accueillir une nouvelle pelouse, regarnir et rajeunir les vieux gazons et scarifier la pelouse pour éliminer la mousse et aérer le sol souvent trop compact à la sortie de l'hiver. On pourra aussi y mettre un peu de terreau et si vous voulez obtenir un contour net, vous pourrez faire les bordures à la bêche.

Bon jardinage et à bientôt.

Daniel

Vos petites annonces

Baby sitting : Jeune fille avec expérience, habitant à Lévis-Saint-Nom, serait heureuse de garder vos enfants en journées ou en soirées.
TEL : 01 34 61 95 65

Cours d'informatique à domicile et dépannage : initiation à Windows et internet, optimiser et faire évoluer son pc, installation internet, wifi, création site internet, récupération données perdues, toutes réparations pc... tél 09.52.61.04.78 après 19H chèques emploi service universel et autres paiements acceptés...

Internet et gestion de l'ordinateur : Vous avez certainement déjà « ramé » face à un ordinateur rebelle. J'ai du temps libre et je peux vous aider à mieux vous servir de cet outil moderne. Contactez-moi, tout ceci est bien sûr bénévole, avec uniquement comme salaire votre amitié et vos remerciements.
Martial Goussard Tél. : 01 34 61 44 71 ou 06 30 97 61 74

Fermetures exceptionnelle en mairie

- samedi 22 mai

- tous les samedis du 3 juillet inclus au 28 août inclus.

Pendant les vacances scolaires la mairie est fermée tous les après-midi.

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom-

Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr

E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30

Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
Samedi de 10h à 12 h (Etat civil seulement)



F2L vous propose 2 sorties pour les semaines à venir : une soirée théâtre avec une pièce de Sacha Guitry, par la Comédie Lévisienne et une soirée opéra

d'après Offenbach, par Le Petit Atelier Lyrique :

Alexandre Georges-Pierre Guitry, c'est son nom, mais vous le connaissez plus sous celui de Sacha Guitry. Sa vie a été riche, passionnante et bien remplie. Il a aimé la vie, sa vie. Il a aimé les femmes, ses 5 femmes... qu'il a su partager, remarquez qu'en retour il a également aimé celles des autres ! Il a aimé passionnément l'art, le cinéma naissant, la littérature et surtout le théâtre qui lui a permis de faire jouer et mettre en valeur les personnes qui ont compté le plus pour lui : son père, Lucien, ses femmes, Yvonne, Jacqueline et Geneviève et ses amis, Sarah, Pauline et Michel et lui également.

La Comédie Lévisienne a choisi quelques unes de ses pièces et nous vous attendons tous nombreux pour savourer avec nous ces petites tranches de vie pleines d'humour.

Réservez dès maintenant votre week-end des 28, 29 et 30 mai au : 06 07 24 93 66

Samedi 12 juin 20h30 salle polyvalente :

Le petit atelier lyrique interprétera «**Le voyage dans la lune**», opéra de Jacques Offenbach, accompagné par l'orchestre de Villebon.

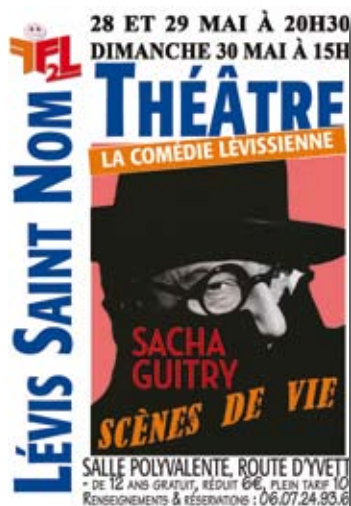
Caprice qui a tout vu, tout entendu cherche à se distraire. Et pourquoi ne pas aller dans la lune ? Le roi Vlan son père et Microscope le fidèle conseiller n'ont pas d'autre choix que de l'accompagner. Sur la lune ils rencontrent les Sélénites, Cosmos, leur roi, accompagné de son conseiller Cactus suivi par son épouse Popotte et sa fille Fantasia. L'amour est inconnu sur la lune. Les terriens en propageant ce mal vont subir bien des mésaventures.

Les librettistes de cet opéra s'en donnent à cœur joie en décrivant les travers de la société de l'époque, qui ne sont pas éloignés de nos préoccupations actuelles. Renseignements au : 01 34 61 14 72

Autres dates à retenir :

Audition piano/guitare : le 13 juin

Spectacle danse et musique «les duos» : le 20 juin



La saison d'hiver a été très perturbée par la météo et de nombreux cours ont dû être annulés. Les ratrappages sont prévus d'ici à fin juin. Les professeurs ont vu avec leurs élèves les possibilités de

ratraper les cours manquants, en rajoutant des séances ou en en allongeant d'autres. En cas de souci, n'hésitez pas à contacter les responsables du club. Pour la même raison de météo, nous n'avons pu organiser l'animation prévue pour les enfants.

Les championnats départementaux par équipes adultes viennent de démarrer. Ils occupent deux terrains le samedi après-midi pour les femmes et le dimanche matin pour les hommes. Le troisième terrain reste disponible pour les adhérents « loisirs ».

Le tournoi interne adulte, homologué, démarre également dès le premier week-end de mai. Il permet aux adhérents du club de se rencontrer, et parfois de faire connaissance, dans une ambiance conviviale. Comme tous les ans, le TCL organisera une ou deux après midi de mini tournoi pour les enfants, en juin. Il se terminera le 27 juin, avec les finales enfants le matin, adultes l'après-midi et notre habituelle journée festive : pique nique sur place le midi, apéritif vers 18h pour la remise des coupes.

Pour les frileux qui ne jouent qu'à la bonne saison, pour ceux qui ont d'autres activités l'hiver, pour les vacanciers dans la commune : Les inscriptions demi-saison sont possibles depuis mi avril. Le tarif est la moitié de la cotisation annuelle, augmentée du prix de la licence (sauf si déjà licencié : fournir le numéro de licence).

Adultes : 45 + 20 = 65 € - Enfants : 24 + 12 = 36 €

Pour nous rejoindre : Manuela Le Borgne (06 87 11 19 99) ou Elisabeth Flandin (01 34 61 73 47).

Site du TCL : <http://www.club.fft.fr/tc-levis/>

Dimanche 13 juin, de 10h30 à 16h30, Lévis à l'intervillage du Mesnil Saint Denis

Il est de notoriété publique que les lévisiens seront les plus forts dans les courses de vélo elliptique, le sciage de troncs, la course en sac, le tir à la corde, à la pétanque, au concours de sumo, en joutes les plus diverses, qu'ils seront les meilleurs garçons de café et que la mariée lévisienne (en plus d'être belle) sera toujours à l'heure...

Venez défendre les couleurs de Lévis en confirmant votre participation auprès du Comité des fêtes. infos@levisenfete.fr

Modalités :

Chaque commune peut constituer 2 équipes mixtes de 10 personnes. Les enfants de plus de 16 ans peuvent relever le défi avec les adultes. Pour les plus jeunes, des animations spécifiques sont prévues (fléchettes, pêche miraculeuse, ...). Un capitaine est à désigner par équipe. Les inscriptions sont attendues avant le 19 mai.

Repas sur place de 12h à 13h30 (le buffet est offert à tous les participants)



Amicale

Depuis cinq ans nous installons entre Girouard et Yvette un crapauduc qui, cette année, a permis à 1358 crapauds d'aller se reproduire dans l'étang,

ceci malgré les passages d'un personnage non identifié dont on a du mal à comprendre les motivations ; il a 8 fois saccagé notre installation. Repéré un matin entre 5 et 6 heures, il n'a pu, hélas, être identifié. Lors du démontage du crapauduc le 9 avril, notre équipe en a profité pour récolter les déchets trouvés sur le sentier récemment aménagé par la mairie, comme le PNR l'avait organisé dans d'autres communes.



Sortie à Versailles

Ce 17 avril, le soleil faisait resplendir les ors de la cour d'honneur du château. Les 28 participants ont découvert l'opéra construit sous Louis XV, superbement restauré. Nous avons ensuite visité les appartements de Louis XV et Louis XVI que les achats des Amis de Versailles permettent de remeubler petit à petit. Notre conférencière nous a beaucoup appris sur ces deux souverains et, notamment leur intérêt pour les sciences, bien loin des idées reçues fréquemment évoquées à leur égard.

Notre prochaine sortie aura lieu le 11 juin

Destination la distillerie du Grand Marnier à Neauphle le Château et le château de Groussay à Montfort l'Amaury.



Le bonhomme hiver a vécu ! Il fut construit, décoré par les enfants puis brûlé dans un



beau feu de joie à l'occasion de la fête du printemps organisée avec les petits Câlins début avril. Compte tenu des rudesses de l'hiver cette année, en voilà un qui a mérité son sort !

La dernière activité de l'année pour La Récré sera **la fête de l'école, le samedi 26 juin**. Ce sera l'occasion de dire au revoir à Michel Lalande, directeur de l'école des Sources depuis de nombreuses années, qui partira à la retraite cet été. Nous invitons donc tous ses anciens élèves à venir à la fête de l'école cette année. Une photo, une anecdote, une question sur le programme de la journée ?

Ecrivez nous sur goodbyemichelalalande@gmail.com





Budgets municipaux 2010

Comptes Administratifs 2009 Commune & Assainissement : résultats

La clôture des comptes administratifs Commune & Assainissement présentent chacun un résultat positif pour l'exercice 2009.

Budget Primitif Commune 2010 : répartitions des dépenses & recettes

Voté par le Conseil Municipal, le mardi 30 mars 2010, le Budget Primitif 2010 de la commune s'inscrit dans la continuité des budgets précédents. Maîtrise des dépenses de fonctionnement (charges de personnel, charges de gestion courante) associées à des investissements importants mais compatibles avec les finances de la commune.

Cette année, une légère augmentation des impôts est nécessaire, pour maintenir nos recettes de fonctionnement au niveau de l'exercice 2009, compte tenu des baisses de taxes et dotations de l'état pour 2010.

Les dépenses du budget de fonctionnement 2010 demeurent à montants constants ; le bon résultat reporté de 2009 nous permet de basculer un virement plus important de la section de fonctionnement vers la section d'investissement : 600 000 €.

Le budget d'investissement 2010 est similaire à celui de 2009, avec deux objectifs :

- 1 - mener à bien les travaux en cours
 - Ravèlement des façades & fin du remplacement des fenêtres de la Mairie
 - Travaux de restauration de la voûte lambrissée de la nef de l'église
 - Travaux de réfection de voiries communales (rue de Mauregard)
 - 2 - démarrer les aménagements ou travaux suivants
 - Construction d'un préau & d'une classe maternelle à l'école des Sources
 - Restauration sente du bas Pommeret - ND de la Roche
 - Ravèlement des façades de la salle de Girouard & remplacement des vitres
 - Travaux de sécurité de voiries (tronçon Essarts-Yvette & entrée de Girouard)
 - Travaux d'enfouissement des réseaux, sur un tronçon bas rte de Maison Blanche
- Pour réaliser cet ambitieux programme d'investissement, aucun emprunt n'est contracté.

Budget Primitif Assainissement 2010

Voté également par le Conseil Municipal, le mardi 30 mars 2010, le Budget Primitif 2010 de l'assainissement s'inscrit dans la continuité des budgets précédents.

Le budget d'exploitation 2010 s'équilibre, compte tenu des dépenses nécessaires :

- le contrat d'entretien du réseau sous-pression, passé auprès de DEGREMONT,
 - les consommations électriques des pompes FLYT,
 - les charges de personnel affecté à ce budget.
- par les recettes suivantes :
- les abonnements de branchements d'administrés
 - les redevances d'assainissement liées au réseau sous-pression.

Le budget d'investissement 2010 est en queue de programme ; à ce jour, plus de travaux d'assainissement prévus. Dans ce budget, des emprunts ont été contractés depuis 1981 et sur des durées de 60 ans.

Actuellement, des subventions annuelles du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau couvrent les remboursements de ces emprunts.

Mais pour la décennie à venir, il faut prendre en compte que :

- le versement de ces subventions s'arrêtera en 2013, alors que les échéances des emprunts courent jusque 2022.
- le réseau gravitaire, installé depuis presque 30 ans, nous amène à des entretiens coûteux, compte tenu du linéaire, pénaliseront les finances de ce budget.

Budget CCAS

Le budget du CCAS (budget annexe du budget communal) ne comporte qu'une section de fonctionnement. Les recettes proviennent essentiellement de dotations et participations du département (8%) et de la subvention communale (92%) et de libérations reçues des participants ou de dons.

Ces fonds permettent au CCAS, d'aider des familles de la commune dans le besoin et d'organiser des activités pour les personnes du 3ème âge.

Le CCAS intervient pour :

- apporter une aide alimentaire, fournir des aides d'urgences aux familles,
- offrir des colis de fin d'année, attribuer des bons d'énergie,
- attribuer des télésurveillances à des personnes nécessitées

- organiser un repas de fin d'année et animation,
- organiser les goûters du jeudi ou des repas traditionnels chaque mois,
- organiser une sortie de printemps pour les personnes du 3ème âge

Budget Caisse des Ecoles (Ecole et Centre de Loisirs)

Le budget de la Caisse des Ecoles (budget annexe du budget communal) ne comporte qu'une section de fonctionnement. Les recettes proviennent essentiellement de dotations et participations de la commune (pour l'école) et d'organismes tels que (CAF, Conseil Général), de participation des parents aux services périscolaires et de libéralités reçues des participants ou de dons (pour le centre de loisirs).

Ces fonds permettent à la Caisse des Ecoles d'équilibrer les dépenses indispensables « Autour de l'Ecole » telles que l'étude surveillée, la garderie, le centre de loisirs et de gérer ses charges de personnel.

La Caisse des Ecoles intervient pour :

- acheter les récompenses pour la fin d'année scolaire (livres, spectacle, ...)
- participer au financement des sorties et classes découvertes (3 classes à PIRIAC en 2010)
- payer les transports pour les écoles maternelle et primaire

Taxes locales 2010

Les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties sont augmentés de 3 %.

Le taux 2009 pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et celui de la taxe professionnelle pour le taux relais 2010 de la cotisation foncière des entreprises sont reconduits.

Suite à la réforme de la taxe professionnelle, il est créé cette année un taux relais pour le calcul des impositions 2010 à la cotisation foncière des entreprises.

Les taux d'imposition pour l'année 2010 sont fixés comme suit :

Taxe d'habitation.....	8,04 %
Taxe foncière sur propriétés bâties.....	10,14 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties....	56,98 %
Taux relais de la cotisation foncière des entreprise.....	11,42 %

